
Lettre d'information n°4

octobre 2021



L'Aire à découvrir dans son parcours au Grand-Lancy

Cher-e-s membres de l'ANPVA,

Nous espérons que vous avez toutes et tous passé un bel été. Dans cette lettre d'information vous découvrirez les trois activités qui ont animé les bords de l'Aire pendant la période estivale, quelques livres sur l'Aire à découvrir, et les actions en cours.

Nous avons également édité un dépliant ANPVA que nous vous remettons en annexe (avec sur une face, la demande de l'ANPVA pour la création d'un périmètre protégé de l'Aire, plan très technique et redessiné par Gérald Poussin, et sur l'autre, la faune et la flore de l'Aire, photographiées par nos membres).

ACTIONS

RECOURS DE L'ANPVA À L'AUTORISATION DÉFINITIVE ACCORDÉE POUR 6 VILLAS GROUPEES AU CHEMIN DE BELLE-COUR À ONEX

L'Office des Autorisations de Construire (OAC) a délivré le 5 mai 2021 une autorisation de construire à la FPLC pour la réalisation d'un ensemble de 6 villas contiguës. Cette parcelle, cédée par l'Etat de Genève à la FPLC en 2016, fait partie de l'ancien domaine de Belle-Cour. Bien qu'en zone constructible (5ème zone A villa), cette parcelle située à 40 mètres de l'Aire fait partie intégrante d'un secteur très riche en biodiversité, d'un couloir biologique reconnu et bordant une forêt majeure protégée. Elle fait partie, historiquement et écologiquement, du domaine des Ormeaux. C'est pour cette raison qu'elle ne peut pas être constructible ceci afin de sauvegarder cette zone très sensible, de protéger la biodiversité des sols, et lutter contre la disparition des espaces naturels qui sont aujourd'hui en grand danger.

Comme nous vous l'avons évoqué lors de notre précédente lettre d'information, l'ANPVA avec 13 de nos membres, voisins de ce projet, s'oppose fortement à cette autorisation de construire et nous avons déposé le 14 juin 2021 au Tribunal administratif de Première Instance, un recours contre cette autorisation. Pro Natura Genève relevant le caractère exceptionnel de ce lieu a également déposé un recours pour sauvegarder ce site qui abrite une flore, une faune et des insectes rares.

Le Tribunal a décidé de lier les deux recours, ceux-ci ayant une même problématique pour la protection de l'environnement.

L'association Pic-Vert a soutenu financièrement notre action.

La procédure est en cours de jugement et nous vous tiendrons informé du jugement.

DOMAINE DES ORMEAUX À ONEX

Comme nous vous en avons informé, l'ANPVA depuis 2017 mène des actions contre une densification intolérable du domaine des Ormeaux à Onex. Ces actions répétées et suivies de propositions de notre association en faveur de constructions limitées aux équipements publics nécessaires au quartier, à l'agrandissement de la FOJ et avec un peu de logements coopératifs. Le solde de cette parcelle devrait être un nouveau Parc public. Ces propositions ont permis au Conseil d'Etat de suspendre la modification de zone et de reprendre les études.

Aujourd'hui, l'Office de l'Urbanisme va lancer auprès des architectes urbanistes un concours d'idées pour définir ce que l'on peut effectivement réaliser sur ce domaine, ceci avec une forte volonté de protection de l'environnement.

Nous serons consultés et nous suivons avec attention cette évolution des projets de l'Etat de Genève.

CRÉATION D'UN PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ DES RIVES DE L'AIRE

Pour cette action nous suivons également attentivement l'évolution de notre proposition pour la création du périmètre protégé des Rives de l'Aire. Nous avons informé le Président de la Fondation PAV que notre association était intéressée à élargir son action sur tout l'ensemble de l'Aire qui sera à l'avenir ouverte de la frontière à l'Arve par la remise à ciel ouvert de l'Aire avec la Drize dans le secteur du PAV. Nous sommes également dans l'attente d'un vote du Grand Conseil pour la création de la protection de l'eau et des rives selon notre proposition.

ACTIVITES

ÉPHÉMÈRE ET DURABLE, UNE BALADE ARTISTIQUE AU BORD DE L'AIRE

Une balade artistique proposée par les communes de Bernex, Confignon, Onex, Perly-Certoux et Saint-Julien-En-Genevois du 19 juin au 26 septembre pour découvrir les bords de l'Aire vus autrement par onze artistes qui ont inscrit des œuvres réalisées avec les matériaux pris sur le site et ont rendu ainsi sensible le paysage pour sa diversité et son évolution à conjuguer culture et nature.



PARTICIPATION AUX FÊTES DE LA MUSIQUE LE 19 JUIN, PAR LA TENUE D'UN LE STAND DE L'ANPVA À L'OCCASION DU SOLSTICE D'ÉTÉ



En collaboration avec la commune de Confignon, avec des entreprises privées et des écoles, l'ANPVA a organisé une importante action de sensibilisation à la préservation du vallon de l'Aire, demandant au préalable aux écoles de participer à un grand concours de dessin dont le jury fut présidé par le célèbre artiste Carougeois Gérald Poussin, qui a grandi près de l'Aire et qui anima également l'atelier de l'ANPVA le 19 juin. Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents, membres ou pas de l'ANPVA y participèrent. Le stand reçut la visite de conseillères administratives, de conseillers municipaux et de promeneurs, écoutant de la musique sous la pergola. L'école Rudolf Steiner, dont les classes descendent souvent aux bords de l'Aire pour des observations du milieu naturel, ont remporté plusieurs prix du concours de dessin attribué par le jury. Ce fut une magnifique journée pleine de belles rencontres, agrémentée de dessins originaux pleins de sensibilité et d'imagination, qui a porté de beaux fruits.

ETUDE DE RENATURATION DE L'AIRE DANS LE SECTEUR FRANÇAIS

Participation de nos membres à une des balades (re)découverte au bord de l'aire dans le cadre du projet de renaturation de l'Aire, organisée par la commune de Saint Julien en Genevois les 3, 4, et 5 septembre 2021.



Crédit photos: Jean Paul Ziegenhagen

Nous sommes ressortis ravi-e-s et enrichi-e-s de cette expérience organisée par nos amis de Saint-Julien. Il fut intéressant de découvrir que du côté français, il est proposé aux riverains de devenir «Ambassadeur de l'Aire». L'ambassadeur est avant tout vu comme un citoyen qui veut agir pour faire avancer au mieux le projet de renaturation et de découverte, en veillant à faire respecter d'abord les besoins écologiques puis ceux des usagers. Expérience à suivre..

INFORMATION

Nous pouvons vous recommander deux livres concernant l'Aire: «Laisser faire la rivière» avec de magnifiques photos de l'Aire et de sa renaturation de Georges Descombes, disponible FNAC, ainsi que «20 ans de renaturation des cours d'eau à Genève» disponible Département du territoire, Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche.

www.ge.ch/document/eau-renaturation-cours-eau-geneve-20-ans-travaux



Le comité de l'ANPVA lance un appel auprès des membres qui seraient intéressés de rejoindre le comité pour reprendre le poste de secrétaire qui va devenir vacant à l'assemblée générale de 2022. Il est aussi possible de s'occuper d'une activité hors comité, comme la communication, l'environnement pour la faune ou la flore, l'évènementiel pour organiser des actions de notre association.

Merci de prendre contact avec Madame Béatrice Bengtsson, co-présidente

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel automne.

Co-présidents de l'ANPVA

Béatrice Bengtsson
11b route de Soral
1232 Confignon
bbengtsson@bluewin.ch

Jacques Roulet
27 chemin du Pont-du-Centenaire
1213 Onex Suisse
jacquesroulet@bluewin.ch